

AquaEcopôle: les oppositions sont levées

La Municipalité de Lausanne se réjouit de la levée des oppositions au projet AquaEcopôle. Par son arrêt du 16 mars 2011, le Tribunal Fédéral a rejeté le recours. Le projet va donc voir le jour, au-dessus du P+R Vennes. Il comprend un écomusée sur le thème de l'eau douce avec des aquariums, un hôtel d'environ 130 chambres, un centre médical, une petite surface commerciale et une garderie. Cet ensemble architectural s'intégrera parfaitement dans l'environnement et offrira une image forte et emblématique à l'entrée nord de la ville. Les travaux devraient pouvoir commencer en automne 2011.

L'ensemble du projet forme un tout cohérent qui valorise véritablement ce site stratégique de Vennes et présente une image forte à l'entrée nord de la Ville de Lausanne. Pour rappel, lié à la réalisation du m2, l'agrandissement du parking-relais de Vennes de 400 à 1200 places a permis un report important du trafic motorisé sur les transports publics. Après avoir lancé un appel d'offres par procédure sélective à deux tours, la Municipalité a validé en décembre 2005 le choix du comité d'évaluation: c'est le projet AquaEcopôle, qui mettra en valeur le site du parking.

Les investissements totaux sont d'environ 90 millions de francs. En 2005, la Ville de Lausanne a validé le choix du projet AquaEcopôle, afin d'associer le site de Vennes avec un musée vivant sur le thème de l'eau, un hôtel, un restaurant, un centre médical, des magasins de proximité et un espace de liaison couvert avec le métro. En janvier 2010, la Municipalité de Lausanne a sollicité par voie de préavis un crédit de 6,15 millions de francs pour financer les travaux liés au P+R de Vennes inauguré en septembre 2010, et aux futurs bâtiments de l'AquaEcopôle.

La Ville étant propriétaire de la parcelle sur laquelle est érigée le P+R de Vennes, le projet AquaEcopôle nécessite de constituer un droit distinct et permanent de superficie (DDP) en faveur des constructeurs, Grisoni-Zaugg S.A. et à Boas Immobilier S.A. Un préavis sera soumis au Conseil communal qui se déterminera dans les prochaines semaines. Ces constructions qui abriteront des activités variées seront érigées sur le parking-relais de Vennes, déjà au bénéfice d'un droit distinct et permanent de superficie. Les travaux devraient pouvoir commencer en automne 2011.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**
- Bernard Russi, président directeur général BOAS Management, 021 811 10 00**

Lausanne, le 29 mars 2011